



## **Compte rendu du Conseil Municipal** **de la séance du mardi 26 septembre 2023**

Secrétaire de séance : Monique RICHARD

Etaient Présents : B. BACHELLERIE, C.LUMET, C.VAUGEOIS, P. MORET, C. GAURON, B. LEHERICEY, E. VALIN, A.RIBEREAU, M. RICHARD, D. MARQUETON, E. DA CUNHA MOTA, S.ROBIN

Absents excusés :

B.DESCOUTURES a donné pouvoir à Mr BACHELLERIE,

H.PROVOST a donné pouvoir à Mr MARQUETON,

- 1) Situation financière : Monsieur le maire expose la situation financière au Conseil Municipal.
- 2) Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal :

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, pour la durée de son mandat, de confier à Monsieur le Maire la délégation supplémentaire de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

Cette délibération va permettre à Monsieur le Maire de signer le bail avec le nouveau boulanger chez maître VIÉ notaire à Levroux. Les clés du local lui ont été remises vendredi dernier, afin de pouvoir faire les travaux de peinture avant l'ouverture. La vitrine financée en partie par la commune et le Conseil Départemental a été livrée et posée lundi dernier. L'ouverture serait prévue pour mi-octobre.

- 3) Participation de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes pour l'année 2023-2024 :

Monsieur le Maire rappelle que lorsqu'une commune reçoit des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence.

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide :

- De demander une participation financière de 400 euros par enfant et par an qui sera applicable pour la rentrée 2023-2024.

- 4) Vente d'un terrain à Monsieur COMPIN :

Monsieur Le Maire rappelle que dans sa séance du 31 mars 2023, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la vente de la parcelle ZB 210 à Monsieur Edouard COMPIN sans préciser le montant de la vente.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire que le Conseil Municipal se prononce sur le prix de vente.

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide

- d'émettre un avis favorable à la vente de cette parcelle à Monsieur Edouard COMPIN pour un montant de 10€

5) Avis de la commune de VINEUIL sur le Programme Régional de Santé - troisième génération (PRS 3) 2023-2028 en région Centre Val de Loire :

Monsieur le Maire explique que le Programme Régional de Santé 2023-2028 est soumis à la consultation des collectivités par l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire (ARS). Après exposé, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à ce programme.

6) Suivi des travaux : Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christophe LUMET pour le suivi des travaux actuels

- Les travaux de voirie au lotissement de Montabord, aux portes et à l'étang sont terminés.
- Le terrain multisport à côté du stade : la société Setec a réalisé le terrassement et l'enrobé, la semaine prochaine les travaux de construction du terrain seront réalisés.
- Les travaux du centre bourg : Dans cette première tranche, il s'agit des travaux de changement des canalisations d'eau potable réalisés par le SMED d'un montant d'environ de 300 000 euros. A la fin de ces travaux, la route sera regoudronnée. Le SDEI interviendra pour l'enfouissement des réseaux Basse Tension ainsi que l'éclairage public et Orange pour l'enfouissement de leurs réseaux, ces travaux sont prévus un peu avant l'été 2024.  
Les travaux de la commune pour l'aménagement du centre bourg sont prévus pour 2025.
- Les plantations aux Ormes après consultation du devis reçu sont prévues à l'automne
- Monsieur MORET informe le Conseil Municipal sur le dossier des caméras. Une demande a été déposée à la préfecture par l'entreprise DIXIS. Dès la réception de l'accord les caméras pourront être installées.
- La micro-crèche : l'architecte doit passer prochainement pour faire une étude.

7) La rentrée scolaire : Monsieur le Maire donne la parole à Madame Corinne VAUGEOIS

128 enfants sont inscrits à l'école cette année, dont 108 enfants de Vineuil et 20 enfants de communes extérieures. Une classe supplémentaire a été ouverte. La nouvelle enseignante a été équipée d'un vidéo projecteur, d'un ordinateur ainsi que d'un tableau blanc. La maternelle s'est vue équipée de nouvelles tables et de chaises.

En parallèle, plus de 80% des enfants fréquentent depuis la rentrée la cantine scolaire, il a été décidé avec Monsieur LEHERICEY Président de l'association, de faire deux services le midi. A ce titre, Mme LICCIARDI a été recruté afin de renforcer l'équipe et la sécurité des enfants, nécessaires au service. Madame VAUGEOIS précise qu'il y a encore un gros effectif cette année à la garderie, Sophie DOUCET est appelée en renfort.

Monsieur le Maire remercie le personnel pour son professionnalisme, et toutes les personnes (en coulisse) pour leur aide.

8) Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'importance d'une prochaine réunion au mois de novembre afin de se positionner sur :
  - A) Les éoliennes
  - B) La Méthanisation
  - C) Le photovoltaïque au sol
  - D) L'agrivoltaïque

- Cette réunion portera également sur la délégation du service public (SAUR)
- Le PLU Intercommunal va bientôt commencer.
- Village d'Avenir : Monsieur le Maire propose de candidater, c'est une possibilité pour certaines communes d'être reconnues Village d'Avenir afin d'obtenir des aides supplémentaires sur des projets proposés.
- Isolation des bâtiments : La commune devra surtout se prononcer sur les logements en location pour les diagnostics thermiques.
- Bornes électriques : Le plan mis en place est du ressort de la communauté de commune. L'éligibilité dépend de la base des immatriculations actuelles présentes sur la commune, non concernée à ce jour.
- Prix de l'eau : après exposé de Monsieur LUMET, il s'avère nécessaire de prévoir une augmentation du prix de l'eau
- Vélo club Chatillonnais : Monsieur le Maire fait part du courrier reçu.
- Carte de remerciement de Christine MAUCHIEN pour son départ en retraite
- Carte de remerciement de Madame SERVIERE pour l'attention portée lors du décès de son mari.